

2017

**Naissances**

Louise LAURENT le 31 juillet  
 Nawel MARIE le 31 juillet  
 Iliana THIBAUD le 28 octobre  
 Timothée LOMBART le 28 octobre  
 Léon CAIVEAU GOSSET le 5 décembre  
 Kaïs LAMY ODIU le 16 décembre

**Mariages**

Marie-Caroline NICOLE et Sébastien LIENARD le 2 juin  
 Sébastien ROGER et Manuela AUGEREAU le 1<sup>er</sup> juillet  
 Angéline GRIMAULT et Dany BROUARD le 21 juillet  
 Mathieu FOUASSON et Chloé MARGALEF le 1<sup>er</sup> septembre  
 Marion BABU et Nelson HAMARD le 16 septembre  
 Benjamin MASSON et Lydie GALLAIS le 28 octobre

**Décès**

Antoinette MARGUERITTE née ROUSSEL le 19 janvier  
 Olga PAYEN née CHEVALIER le 20 janvier  
 Yvan PUISSANT le 27 janvier  
 Suzanne MORIEUX-BONNET le 30 janvier  
 Martine VIEGAS née BABEL le 4 février  
 Lucienne MAURICE née BARRAUD le 10 février  
 Marie-Claire LAIDET née BODIN le 11 février  
 Jean-Claude COMBE le 14 février  
 Marcel GUITTON le 16 février  
 Jean-Claude GIBAUT le 2 mars  
 Joël RIBOUT le 19 mars  
 Jean VLOTINOS le 22 mars  
 Jean-Pierre LABILLOIS le 5 mai  
 Annick GENDRE née FICET le 9 mai  
 Claude BURON le 9 mai  
 Marie BARRETEAU née PEIGNE le 11 mai  
 René FRIOUX le 19 mai  
 Pierre RONDEAU le 27 mai  
 Jean-Marie LEHOUX le 5 juillet  
 Jacques DELVOYE le 7 juillet  
 Liliane PEAUD née CHEVALIER le 24 juillet  
 Lucas GANTOIS le 18 août  
 Michel GUILBAUD le 24 août  
 Marie-Josèphe POIRIER née YUENOU le 26 septembre  
 Sébastien RAIMONDEAU le 16 octobre  
 Guy TOUZE le 30 octobre  
 Alain JOUANNETAUD le 10 novembre  
 Jacky PINEAU le 13 décembre

**Agence postale communale :**

15, rue du centre 85630 Barbâtre  
 Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30  
 Levées du courrier :  
 Du lundi au vendredi : 15h  
 Le samedi : 11h

2018

**Naissances**

Max BOUCKELLYOEN le 4 janvier  
 Léon HAMARD le 16 mars  
 Basile FOUASSON le 12 avril  
 Malo MARTIN le 25 avril  
 Alicia FRADET le 18 août  
 Loucas ROUSSEAU le 3 novembre

**Mariages**

Frédérique LE ROY et Pascal PERRIN le 31 mars  
 Romain PERSONENI et Sophie TORTUYAUX le 9 mai  
 Hélène SODEIK et Marc DE BACKER le 11 mai  
 Benoît RAIMBAUD et Hélène GRELIER le 2 juin  
 Vickye RICHARD et Cyril ROLLAND le 9 juin  
 Rodolphe PETITDEMANGE et Cyrielle DAVERAT le 9 juin  
 Marion GOUBARD et Anthinéa ROBINEAU-LESAGE le 7 juillet  
 Earl MAGHANOY et Garance MARAY le 4 août  
 Marianne PEURON et Pierre-Jacques BLEHER le 11 août  
 Franck DEPOUX et Jacqueline DESPRES le 20 septembre  
 Clémence BOUIN et Thomas LOCHET le 22 septembre  
 Jamal BOURGINE et Sophie GARINET le 15 décembre

**Décès**

Paul GUILBAUD le 23 janvier  
 François SERGY le 4 février  
 Marthe GIBIER née FOUASSON le 11 février  
 Bruno BEAULAND le 13 février  
 Marcelle LASSOURD née BEAUGE le 19 février  
 Michel LAMBELIN le 24 février  
 Pierrette CASELLES née AUBERTHIE le 11 mars  
 Mireille PERRIER née DURAND le 13 mars  
 Loïc CHESNEAU le 25 mars  
 Lucienne GROIZARD née BROSSARD le 22 avril  
 Françoise STEININGER le 17 juin  
 Roland GALIPOT le 18 juin  
 Geneviève BARRIER le 21 juin  
 Roland CHAUVET le 25 juin  
 Henri RADENNE le 26 juin  
 Guy BRECHET le 1<sup>er</sup> août  
 Madeleine DANIEL née POIRIER le 3 août  
 Tom DENAT le 12 août  
 Gabriel CHARON le 24 août  
 Marguerite MAZE née GLORIA le 3 septembre  
 Jean-Philippe EYNARD le 4 septembre  
 Eliane PALVADEAU née MIGNE le 10 septembre  
 Michel CABANAS le 12 septembre  
 Jean-Pierre MAISON le 22 octobre  
 Marie CHAUVEAU née RAUTURIER le 29 octobre  
 Lucienne MAURICE née REBRETEAU le 14 novembre  
 Raymonde JOUSSE née BROSSARD le 16 novembre  
 Robert FRADET le 19 novembre  
 Roger LANCELLE le 11 décembre  
 Gilberte BOURY née FOUASSON le 16 décembre  
 Joseph RENAUD le 27 décembre  
 Geneviève HERVOUET-BARANGER née VRIGNAUD le 28 décembre

# La P'tite Balise

Votre périodique d'information au cœur de la commune.

N°8  
 Avril  
 2019

Barbâtre  
 Île de Noirmoutier

## P.L.U. (PLAN LOCAL D'URBANISME)

### 21 Février 2019

Le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme de Barbâtre. Le dossier complet a été transmis, pour contrôle de légalité au service de l'Etat. Le PLU est opposable depuis le 28 mars 2019 et rend de nouveau, la commune bénéficiaire du Droit de préemption urbain.

Vous pouvez visualiser le dossier sur notre site [www.barbatre.fr](http://www.barbatre.fr) (rubrique Vie Municipale > Urbanisme).

Dans la dernière Balise, de janvier 2019, vous avez pu remarquer que ne figurait plus, comme dans les autres bulletins, la liste des Permis de Construire et des Déclarations Préalables. Dans un souci d'économie et de respect de l'environnement nous avons décidé de ne plus intégrer ces données. Elles sont cependant consultables en Mairie, comme le prévoit la législation.

Pour tout renseignement : [urbanisme@barbatre.fr](mailto:urbanisme@barbatre.fr) ou [urbanisme2@barbatre.fr](mailto:urbanisme2@barbatre.fr) – tél : 02.51.39.68.58.



## BUDGET 2019

Le projet de budget 2019 a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services et de ne pas augmenter la fiscalité.

La section de fonctionnement s'équilibre à 3.033 236,88 € soit un budget en diminution de 3,30 % par rapport à celui de 2018.

La section d'investissement s'équilibre à 3.534 304,14 €, avec plus de la moitié des dépenses (64%) attribuées aux opérations d'équipement, soit l'aménagement des bâtiments communaux, la voirie, le futur cimetière paysager et l'aménagement de la pointe de la Fosse.

La balance générale s'équilibre avec un total des dépenses égal à celui des recettes, s'élevant à 6.567 541,02 €.

Les détails du budget 2019 et du compte administratif 2018 peuvent-être consultés sur notre site internet, dans la rubrique « Vie municipale ».

Le compte administratif 2018, en pleine concordance avec le compte de gestion de la Trésorerie Générale, a été approuvé à l'unanimité. Mme DEMANET, notre trésorière, en a fait l'analyse et les conclusions devant la commission des finances, pour souligner :

- Une gestion saine des finances communales,
- Un niveau de notre capacité d'autofinancement au-dessus des communes de même strate,
- Une réduction régulière de la dette communale.

Un programme d'investissement soutenu qui bénéficie notamment d'une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.

## LES PROJETS DE VOTRE COMMUNE 2019-2020

- 1 & 1 BIS** - Schéma d'accueil du public en forêt, en collaboration avec l'ONF.
- 2** - Aménagement complémentaire de la zone de sports et loisirs (mur d'escalade, tyrolienne).
- 3** - Maison Plaine des sports (rénovation intérieure).
- 4** - Borne de recharge pour véhicules électriques.
- 5** - Halle des sports.
- 6** - Centre Technique Communal.
- 7** - Travaux école de voile + Nouvelle cabane aux livres.
- 8** - Acquisition de foncier.
- 9** - Toilettes sèches.
- 10** - Confortation des digues du Gois et des Mattes par la Communauté de Communes.
- 11** - Cimetière Paysager.
- 12** - Nouvelle cabane aux livres (sous réserve).
- 13** - Aménagements Rue de la Frandrière.
- 14** - Rénovation toiture des locaux associatifs des Nours.
- 15** - Travaux passerelles et pontons pour liaisons vers l'île d'Yeu.

— Travaux de sécurisation des plages



## HABITATS NATURELS

Dans le cadre de l'animation Natura 2000 et du projet LIFE SALLINA pour la restauration des marais salés, l'Association de la Baie de Bourgneuf va réaliser la cartographie des milieux naturels des marais salés du Marais breton et de l'île de Noirmoutier. Notre commune de BARBATRE est concernée par ce travail.

Pour réaliser cette mission, des salariés de l'Association et des bureaux d'études TBM Environnement et Ecosphère feront des relevés terrain sur toutes les parcelles de marais salés de mars à septembre 2019 et de mars à septembre 2020.

Merci de faciliter leur travail. En cas de doute, vous pouvez leur demander l'arrêté préfectoral qui les autorise à pénétrer sur les parcelles privées, ainsi que la lettre de mission signée du Président de l'Association.

Si besoin, vous pouvez contacter Julie AYÇAGUER à l'Association de la Baie de Bourgneuf : 02.51.39.55.62. - contact@baie-bourgneuf.com.

## PAYSAGE DE NOTRE COMMUNE

### Inscriptions au concours communal

Comme chaque année depuis 2015 la Commune participe à l'opération « Paysage de votre commune » organisée par le C.A.U.E. de la Vendée (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Vous êtes invités à vous inscrire entre le 11 avril et le 21 mai 2019 auprès de la Mairie pour les catégories « Jardins secrets » et « Jardins d'accueil » (particuliers ou structures recevant du public). Le jury communal visitera les jardins inscrits avant le 27 mai 2019.

Renseignements : [www.caue85.com/paysage-de-commune](http://www.caue85.com/paysage-de-commune)

Inscriptions : Mairie de Barbâtre, Rue de l'Eglise, 85630 BARBATRE : 02.51.39.68.58



## DU NOUVEAU À BARBÂTRE

### Commerces :

**Cooking à Dom' (traiteur et livraison à domicile)**

Contact : Mme Julie SEVEAN - 07.66.20.14.20 // [cookingadom.wixsite.com](http://cookingadom.wixsite.com) // [cookingadom@outlook.fr](mailto:cookingadom@outlook.fr)

**Loca music**

(Animation de soirées, location de matériel)

Contact : M. Hervé RÉMIAT  
06.68.29.70.66 // [herveremiatt@yahoo.fr](mailto:herveremiatt@yahoo.fr)

**Rôtisserie**

Contact : Mme Catherine PRUDHOMME  
49 rue du Centre - 02.51.60.49.07

**Santé :**

**Ostéopathe D.O**

Contact : Mme Isabelle BORIE-FAURE  
63 chemin de la Barre Raguideau - 07.72.00.18.51

### Association :

**Association de plaisanciers et pêcheurs des pays de la Loire**

Contact : M. Alain CIEREN (président) - 21 rue de l'Estacade, Barbâtre. 06.06.81.45.32 // [a3pl.courrier@gmail.com](mailto:a3pl.courrier@gmail.com)

**Reprises de commerces :**

**Le Goëland (Hôtel)**

Contact : Mme Catherine LE BEC  
15 Route du Gois, 85630 Barbâtre  
02.51.39.68.66 // [hotel.legoeland@orange.fr](mailto:hotel.legoeland@orange.fr)

**Tabac Presse**

Contact : Annie et Philippe SAUVAGE  
45 Rue du Centre, 85630 Barbâtre  
02.51.39.62.96

## LOUER UNE CHAMBRE À DES SAISONNIERS

Notre commune rencontre actuellement une carence en logements saisonniers. Pour pallier ce problème, la Mairie et les commerçants de Barbâtre font appel à vous, particuliers, pour louer vos chambres disponibles.

En effet, le Maire et ses adjoints ont rencontré début mars, M. DELAUNE, propriétaire du restaurant La Mano Negra. Celui-ci expliquait que, malheureusement, le manque de logement sur la commune freinait les saisonniers, et que par conséquent, il éprouvait quelques problèmes à recruter du personnel cette année.

Louer votre chambre à un saisonnier vous permettrait d'avoir une rentrée d'argent supplémentaire et contribuerait à l'économie de Barbâtre.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter M. DELAUNE : [gregory.delaune@yahoo.fr](mailto:gregory.delaune@yahoo.fr) ou la Mairie de Barbâtre : [culture-animations@barbatre.fr](mailto:culture-animations@barbatre.fr)